

Patrice HALLEY
13 résidences des Petites Saules
76113 Sahurs.
Deuxième Maire-adjoint
Conseil municipal de Sahurs
Membre de la commission "Cadre de vie"

Monsieur Le Maire de Sahurs
Mairie de Sahurs
Place Maurice Alexandre
76113 SAHURS

Sahurs le 29/01/2013.

Lettre déposée en Mairie.

Monsieur Le Maire,

Lors de la réunion de la commission "Cadre de Vie" de notre commune le jeudi 24 janvier 2013 à 20h30 en mairie, Didier Legrand affirmait qu'une décision du Conseil d'Etat annulait le retour à une vocation agricole des anciennes chambres de dépôts des boues de Seine à Sahurs.

Il confirmait son affirmation pendant la discussion de la commission sans pour autant apporter des réponses à mes questions.

Thierry Jouenne quant à lui, soutenait que les résultats des analyses de terre effectuées récemment font apparaître une forte pollution des chambres de dépôts cultivées.

J'ai expliqué qu'à ma connaissance il n'était pas procédé à de telles analyses et rappelé que les seules réalisées et portées à ma connaissance sont celles effectuées annuellement sur la plante entière et le grain.

Selon Thierry Jouenne ces résultats d'analyses de terre sont déposés en mairie et il en dispose personnellement d'une copie.

Suite à ce point d'ordre du jour discuté en commission je vous demande Monsieur Le Maire de bien vouloir mettre à ma disposition une copie des documents originaux du Conseil d'Etat notifiant la décision prise sur le non-retour à une vocation agricole des parcelles cultivées aujourd'hui de maïs ainsi que la copie des analyses de terre effectuées sur les parcelles de la chambre de dépôt.

Je vous prie de croire Monsieur Le Maire en mes salutations respectueuses.

Patrice Halley.